



**ORGANISATION D'UN CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT  
DE 43 INGÉNIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2011**

Ce concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

a) condition de diplôme

Être titulaire d'un titre ou diplôme classé au niveau I de qualification (ou d'une qualification reconnue comme équivalente) figurant dans l'arrêté du 21 février 2007 fixant la liste des titres et diplômes requis des candidats au concours externe sur titres pour l'accès au corps des ingénieurs de l'industrie et des mines.

**Cette condition de diplôme n'est pas opposable aux mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont effectivement élevés, ainsi qu'aux sportifs de haut niveau.**

b) autres conditions

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne, ou d'un des États parties à l'accord sur l'Espace économique européen,

**NOTA : certains emplois dont les attributions soit ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté, soit comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique de l'État ou des autres collectivités publiques ne sont pas accessibles aux ressortissants des États de l'Union européenne.**

- jouir de ses droits civiques,

- ne pas avoir subi de condamnations figurant au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions,

- être en position régulière au regard du code du service national,

- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

\*\*\*

**NOMBRE DE POSTES OFFERTS : 43**

**PRÉSÉLECTION DES DOSSIERS : à partir du 12 septembre 2011.**

**DATE ET LIEU DES ÉPREUVES ORALES :**

La date prévisionnelle de début des entretiens est fixée au **10 octobre 2011** en région parisienne.

**Affichage jusqu'au 12 juillet 2011**



Secrétariat général

Sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale  
Bureau « politique de l'emploi et développement des RH » (DRH 2D)  
Courriel : [concours.minefi@finances.gouv.fr](mailto:concours.minefi@finances.gouv.fr)

## **DATE LIMITE DE RETRAIT OU DE SAISIE DES PRÉ-INSCRIPTIONS :**

La date de fin de saisie des préinscriptions sur Internet ou l'Intranet ministériel, de demande (le cachet de la Poste faisant foi) ou de retrait des dossiers d'inscription au secteur des concours du secrétariat général des ministères économique et financier est fixée au **mardi 28 juin 2011 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

## **DATE LIMITE DE DÉPÔT OU DE CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :**

La date de fin de confirmation des inscriptions sur Internet ou l'Intranet ministériel, d'envoi (le cachet de la Poste faisant foi) ou de dépôt des dossiers d'inscription au secteur des concours du secrétariat général des ministères économique et financier est fixée au **mardi 12 juillet 2011 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

Les candidats peuvent s'inscrire :

### **soit par voie de téléprocédure**

- **Sur Internet** à l'une des adresses suivantes : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr) ou [www.budget.gouv.fr](http://www.budget.gouv.fr) - rubriques « Espaces... Particulier » - « Portail des concours et métiers des ministères économique et financier » - onglet « Inscriptions » - « Administration Centrale » - « Accès à la téléprocédure de l'Administration Centrale » - « Inscription à un concours de l'Administration Centrale ».
- **Sur l'Intranet ministériel ALIZÉ** : rubriques « Ressources humaines » - « Recrutement/parcours professionnel » - « Progresser dans sa carrière : concours et examens » - « Portail des concours et métiers des ministères économique et financier - accéder au site » - onglet « Inscriptions » - « Administration Centrale » - « Accès à la téléprocédure de l'Administration Centrale » - « Inscription à un concours de l'Administration Centrale ».

La procédure se déroule en deux phases, une phase de préinscription qui attribue un numéro d'enregistrement et un code confidentiel communiqués au candidat par voie postale et une phase de confirmation de la préinscription à l'aide de ces numéros.

Au-delà de la date limite de préinscription, les candidats peuvent accéder à la téléprocédure pour modifier ou consulter les données de leur inscription jusqu'à la date limite de clôture. Toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle confirmation ; la dernière manifestation de volonté du candidat est considérée comme seule valable.

La confirmation de la préinscription à un concours est obligatoire. **En l'absence de confirmation dans les délais, la préinscription au concours sera réputée nulle et, de fait, supprimée de la sélection.**

### **soit par dossier papier**

Les candidats conservent la possibilité de retirer un dossier d'inscription par courrier ou sur place auprès du Secrétariat général - Direction des ressources humaines – Sous-direction des ressources humaines de l'Administration centrale - Bureau « Politique de l'emploi et développement des ressources humaines » (DRH 2-D) - Secteur des concours - Immeuble Atrium - Pièce 2321 - 5 place des Vins de France – 75573 PARIS CEDEX 12 - Tél : 01 53 44 28 00 **de 9 heures à 18 heures.**

Les demandes d'inscription doivent impérativement être établies sur les formulaires délivrés à cet effet par le secteur des concours du secrétariat général des ministères économique et financier.

**Tout dossier déposé après le mardi 12 juillet 2011 ne pourra être pris en considération.**

**Cette disposition s'applique également aux dossiers parvenant au secteur des concours dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au mardi 12 juillet 2011 ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne comportant aucun cachet de la poste.**

**Aucun envoi interne par Télédoc ne sera accepté.**

**Affichage jusqu'au 12 juillet 2011**



Secrétariat général

Sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale  
Bureau « politique de l'emploi et développement des RH » (DRH 2D)  
Courriel : [concours.minefi@finances.gouv.fr](mailto:concours.minefi@finances.gouv.fr)